

الرقم	الموضوع المرأة والصحة والصحة الانجابية		مركز المرأة العربية للتدريب والبحوث
البلد <i>Algérie</i>	موقع الواب :	المصدر :	
العدد و [ص]:	التاريخ 2012-12-10	<i>El Moujahid</i>	

### Violence faite aux femmes : Un phénomène inquiétant

7 522 femmes violentées en dix mois

La ministre de la Solidarité nationale et de la Famille, Mme Souad Bendjaballah, a appelé hier à conjuguer les efforts des secteurs concernés et des associations féminines pour endiguer le phénomène de la violence contre les femmes.

Mme Bendjaballah, qui a présidé les travaux d'une rencontre à l'occasion de la célébration de la journée internationale pour l'Elimination de la violence à l'égard des femmes à l'université d'Alger 3, a rappelé toutes les démarches et dispositions entreprises par les pouvoirs publics en matière de lutte contre ce phénomène universel.

Elle a dans ce sens mis en exergue les efforts consentis par ses prédécesseurs à la tête du secteur, notamment en ce qui concerne la mise en œuvre de la stratégie nationale de lutte contre la violence à l'égard des femmes, soulignant que grâce à cette stratégie qui implique plusieurs départements et secteurs, « les violations des droits des femmes ont nettement reculé durant ces dernières années ». Mme Bendjaballah a toutefois considéré qu'en dépit de ce qui a été déjà réalisé dans ce domaine, « beaucoup de choses restent à faire ». Elle a, à ce titre, lancé un appel au mouvement associatif, pour s'impliquer davantage et accompagner la stratégie de lutte contre la violence mise en place par le gouvernement.

De son côté, la représentante du système des Nations unies en Algérie, Mme Maria Crisetti, a salué l'engagement ferme de l'Algérie pour la protection des droits fondamentaux des femmes, notamment dans le cadre de l'élimination de la violence à leur égard « qui reste la priorité des priorités ». Elle a rappelé à cet égard, la mise en place de la stratégie nationale de lutte contre la violence à l'égard des femmes élaborée en 2005, et l'effort constant pour la production des connaissances et des pour mieux saisir le phénomène et qui a donné lieu à plusieurs études et enquêtes. Mme Crisetti a souligné l'implication d'un nombre croissant d'institutions pour la prise en charge des femmes victime de la violence, dont le ministère de la Solidarité nationale, celui de la Santé, celui de la Justice également la sûreté nationale, en saluant dans ce contexte, la mobilisation du mouvement associatif tant en matière de sensibilisation que

d'aide aux femmes et les enfants victimes de violence. Toutefois, la ministre plaidera en faveur de l'adoption d'une loi cadre sanctionnant les violences faites aux femmes y compris les violences domestiques. « Les efforts du gouvernement et de la société civile se poursuivent comme se poursuivra l'appui des Nations unies à tous ces efforts », a-t-elle indiqué.

Il y a lieu de signaler que cette rencontre organisée par le ministère de la Solidarité nationale en coordination avec le système des Nations unies en Algérie, a été une occasion pour des intervenants de plusieurs pays du pourtour de la Méditerranée, tels que l'Algérie, le Maroc, la Tunisie et l'Espagne, de présenter les principales politiques engagées et notamment les mesures prises par leurs pays respectifs, et cela afin de mettre fin au phénomène de la violence à l'égard des femmes.

**Salima Ettouahria**

---

### **7 522 femmes violentées en dix mois**

Les violences envers les femmes ont causé la mort de neuf d'entre elles durant les dix premiers mois de l'année en cours. En effet, 7 522 femmes victimes de différentes formes de violence ont déposé plainte devant les services de police et de la justice contre leurs agresseurs.

Selon des données fournies par les services de la police judiciaire, parmi ces femmes, 291 ont été victimes de différentes formes de violences sexuelles, durant les dix premiers mois de l'année 2012. Parmi ces victimes, « 39 cas de femmes ont subi des harcèlements sexuels et 5 autres cas ont été victimes d'inceste, durant la même période », à précisé Mme Kheira Messaoudène, commissaire divisionnaire à la direction de la police judiciaire. Intervenant à cette occasion, la commissaire principale a relevé que toutes les wilayas connaissent ce phénomène de violence à l'encontre des femmes.

S. E.

